Internet haute vitesse et téléphonie sans fil en région

Note - Élections 2019

- Pour le Bloc Québécois, l'accès à Internet haute vitesse est primordial en 2019 pour le développement économique du Québec et son économie tournée vers l'avenir.

- Le fédéral a un plan pour brancher les régions à Internet haute vitesse, le programme « Brancher pour innover », qui n'atteint malheureusement pas ses objectifs.

    - Le gouvernement vise à ce que 100 % des Canadiens aient accès à internet haute vitesse d'ici 2030;

    - Mais depuis des années il échoue avec chaque programme de branchement à atteindre ses objectifs, avec des échéanciers toujours repoussés;

    - Le vérificateur général a publié un rapport en 2018 où il constatait que le programme n'avait pas de stratégie de branchement et n'avait même pas de définition claire de ce qu'est « Internet haute vitesse »;

    - Plusieurs municipalités et petits fournisseurs se plaignent du processus lent et compliqué du gouvernement fédéral pour obtenir du financement et qui favorise les grandes entreprises comme Bell et Rogers;

    - Le premier ministre du Québec, François Legault, a demandé au gouvernement fédéral d'accélérer le processus car il souhaite que 100 % du Québec ait accès à Internet haute vitesse en 2022.

- Pour le Bloc Québécois, il est clair que le plan fédéral est voué à l'échec alors que le plan québécois progresse bien. Nous demandons au fédéral de transférer les montants prévus pour le Québec directement au gouvernement du Québec afin que le plan soit simplifié et qu'il débloque enfin.

    - Le plan du Québec, « Québec branché », prévoit qu'il faudra 1 G$ pour rendre internet accessible à tous;

    - Québec demande 500 M$ d'Ottawa pour brancher rapidement tout le Québec;

- L'accès à la téléphonie cellulaire est aussi critique au développement économique des régions.

    - Le fédéral a annoncé une série de mesure en 2019 pour favoriser l'accès à la téléphonie cellulaire;

- Mais comme les spectres sont limités, le nombre de joueur est également limité, ce qui limite la compétition. Le CRTC a fait des efforts pour augmenter la concurrence, mais il doit en faire davantage pour assurer un développement du réseau dans les régions;

- Le Bloc Québécois souhaite que le CRTC, lorsqu'il met en enchères un spectre de fréquences sans-fil, force les entreprises à s'engager à développer la téléphonie cellulaire en région, sous peine de se faire révoquer l'accès au spectre s'ils ne respectent pas leurs engagements;

- Comme les spectres de fréquences sans fil sont limités, l'accès est un privilège qui doit venir avec certaines responsabilités, dont garantir l'accès à tous les citoyens, incluant ceux qui vivent dans des marchés peu ou pas rentables. Le fédéral a le pouvoir – et doit – exiger aux entreprises de télécommunication de contribuer davantage au développement de nos régions.